

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N° 30 /10

Séance du 3 Décembre 2010

Nombre de Conseillers : 13
En exercice : 13

Présents : 10
Représentés : 0
Absent Excusé : 1

L'an deux mille dix, le trois décembre,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT CYR SUR MER, réuni dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe BARTHELEMY, Président.

Présents : MM BARTHELEMY – CARISSIMI - BONNES
Mmes SAMAT - DUCHON DORIS - RANERI – DOYET –
ANTONELLI- CALVEZ - SAN ROMA

Excusée : Mme GIRAN SAMAT

Assistent : Mmes GALLERON, Directrice CCAS – PICO, Directrice
Foyer Logements

OBJET :

**ACTES
D'ENGAGEMENT
PRODUITS
ENTRETIEN**

**MARCHES
S.I.V.A.A.D.**

2011/2012

Après recensement des besoins exprimés par le foyer logements "La Falquette", la procédure d'appel d'offres 2010 a été menée à bien par la commission d'appel d'offres du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var, au sein de laquelle siège un élu de la Commune.

Toutes les pièces de la procédure groupée ont été transmises au contrôle de légalité. En application de l'article 8 du Code des marchés publics et de l'article 5 de la convention constitutive, les titulaires des marchés ont été informés du choix effectué et ont signé les actes individuels d'engagements qui vont lier contractuellement avec les adhérents au S.I.V.A.A.D.

Monsieur Le Président rappelle que les actes d'engagement ainsi que le rapport de présentation doivent être signés par le représentant légal de la collectivité puis transmis au contrôle de légalité afin d'être rendus exécutoires.

En vertu d'une jurisprudence de la Cour Administrative d'Appel de Lyon du 5 décembre 2002, confirmée par le représentant d'Etat, le Conseil d'Administration doit être saisi pour autoriser le Président à signer les pièces du marché, l'identité du titulaire et du montant de chaque marché devant être communiqués à l'Assemblée délibérante.

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir l'autoriser à signer les pièces des marchés visés ci-après qui formalisent l'engagement pour l'année 2011, renouvelable sur les bases pour l'année 2011:

Nature du marché	Titulaire	Maximum Minimum	Engagement Montant TTC
Produits d'entretien	<u>SNC ORRU</u>		
	Article de ménage	685.58 € 171.39 €	342.79 €
	Produits à usage unique	1 443.39 € 360.84 €	721.69 €
	Total	<u>2 128.97 €</u> 532.24 €	<u>1 064.48 €</u>
Produits d'entretien	<u>SANOZIA</u>		
	Décapants, cires, savons...	459.14 € 114.78 €	229.57 €
	Produits nettoyants	1 226.66 € 306.66 €	613.33 €
	Papiers	1 407.44 € 351.86 €	703.72 €
	Produits Biocides	87.06 € 21.76 €	43.53 €
Total	<u>3 180.30 €</u> 795.07 €	<u>1 590.15 €</u>	
Produits d'entretien	<u>COLDIS SAS</u>		
	Sacs poubelle	1 378.50 € 344.62 €	689.25 €

Le Conseil d'Administration
ADOpte l'exposé de ce qui précède

AUTORISE le Président à signer les pièces des marchés visés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire Président du C.C.A.S.